



Petits animaux Suisse

139^{ème} Assemblée des délégués

Dimanche, 15 juin 2014, à 09h00

à la salle „Bonne de Bourbon“ au CERM 2, Rue du Levant 91 à 1920 Martigny

Ordre du jour:

1. Ouverture et constatation des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'AD du 9 juin 2013 à Muttenz (*aucune opposition*)
4. Approbation du rapport annuel du Président
5. Approbation des comptes annuels 2013 et du rapport de l'organe de révision
6. Approbation des budgets:
 - a) Acceptation des compléments au budget 2014
 - b) Acceptation du budget 2015
7. Election de l'organe de révision
8. Communications des membres du comité et du Directeur de la Centrale
9. Bref rapport des divisions
10. Propositions :
 - a) Proposition du comité de Petits animaux Suisse; diminution des indemnités lors de délégations
 - b) Proposition de Peter Staub; maintien de la carte de fête gratuite pour des membres d'honneur
11. Nomination des membres d'honneur
12. Nomination des vétérans
13. Attribution des AD dès 2018 et années suivantes
14. Divers

Env. 11h30 Apéritif

Env. 12h30 Repas de midi

Petits animaux Suisse

| | |
|---------------|----------------|
| Le Président: | Le Secrétaire: |
| Kurt Lirgg | Jürg Schmid |

Carte d'électeur

Les sections qui ne mandatent pas de délégué peuvent adresser leur carte d'électeur à la fédération cantonale pour leur représentation. Le droit de vote peut être délégué, cependant un délégué ne peut représenter plus de 10 voix.